

Les Organisations de Producteurs de porcs de Bretagne s'interdisent d'importer des porcelets

Réunies en Conseil de Section le 27 avril 2012, toutes les Organisations de Producteurs de porcs de Bretagne, fédérées à l'UGPVB (*), ont décidé à l'unanimité de s'interdire d'importer des porcelets étrangers.

Les Organisations de Producteurs ont pour vocation première la valorisation de la production de leurs adhérents et la promotion du bassin breton qui passe notamment par l'excellence du statut sanitaire. Par conséquent, elles s'interdisent également de commercialiser tout porc charcutier non né, ni élevé, en France.

L'UGPVB appuie l'OVS Porc Bretagne dans ses démarches et lui demande de redoubler de vigilance sur ce dossier stratégique.

(*) Les 11 Organisations de Producteurs sont :

Agrial, Aveltis, CEB, Cooperl Arc Atlantique, Elporc, GRPPO, Porc Armor Evolution, Porfimad, Prestor, Syproporc et Triskalia.